COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION 2026
Pour l'activité 2025

PRIMAGAZ

SOMMAIRE

I. Les Chiffres clés de l'année 2025

II. Faits marquants de l'année 2025 et perspectives nouvelles

III. Suivi Relation Clientèle – fiche contact

IV. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/12/2025

V. Inventaire Technique au 31/12/2025

VI. Travaux sur l'exercice 2025

VII. Qualité et Sécurité

VIII. Inventaire Physique et Financier

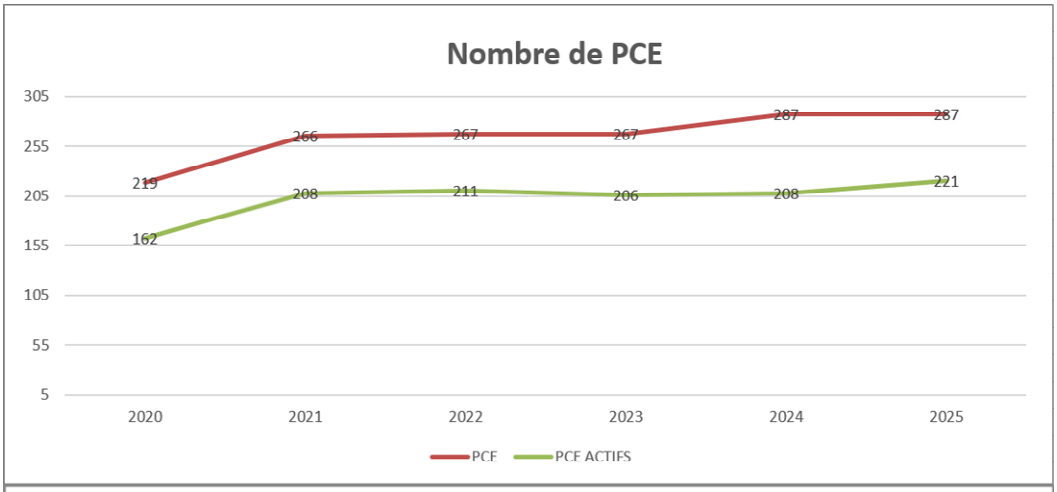
IX. Information et Communication

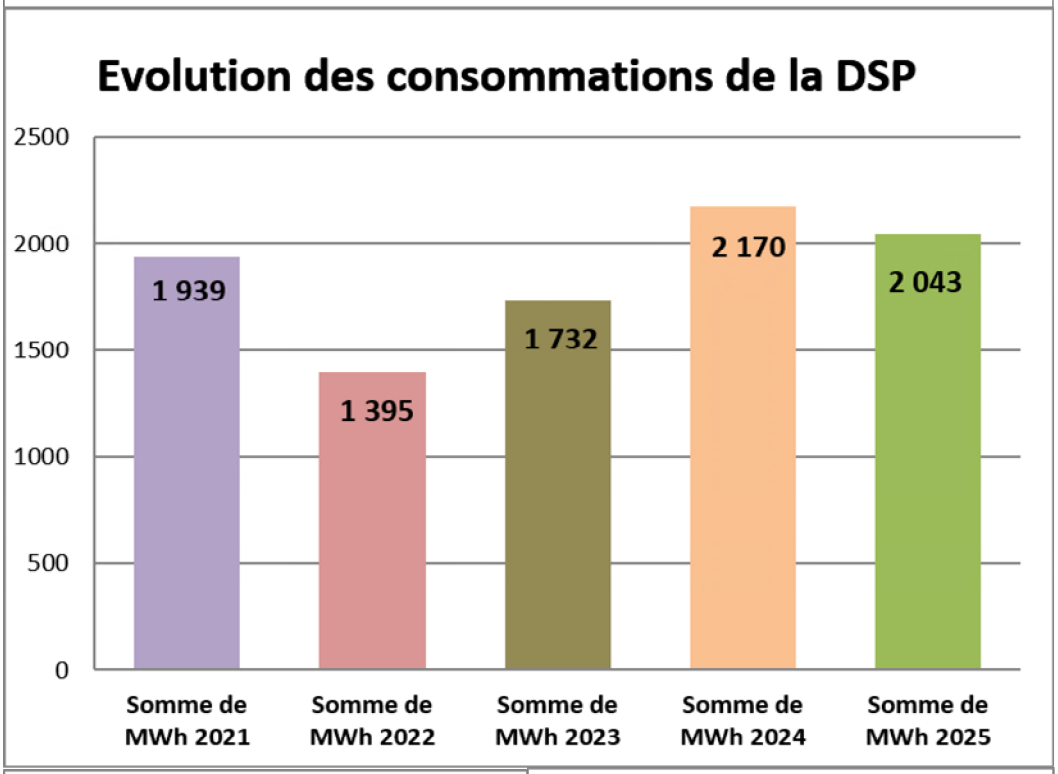
X. Annexes

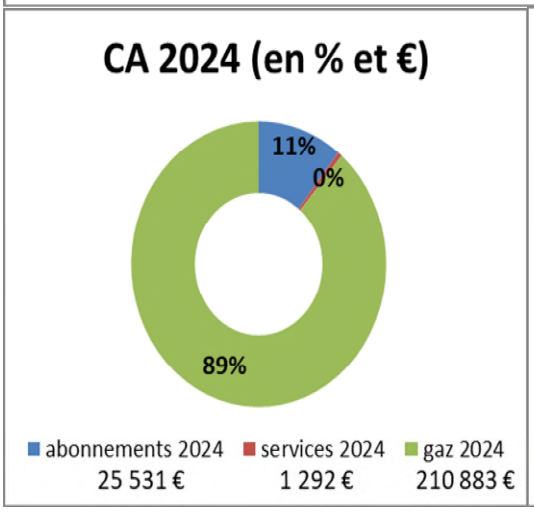
XI. Lexique

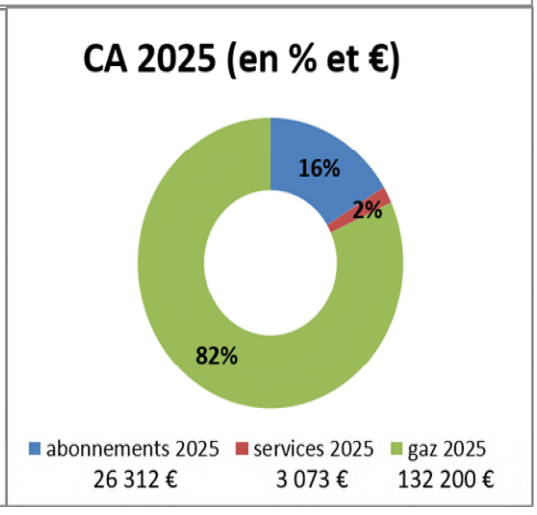
PRIMAGAZ

I. Les Chiffres clés de l'année 2025 :









II. Faits marquants de l'année 2025 et perspectives nouvelles :

a) Le Développement du réseau :

Pour information, notre budget investissement était prévu pour 602 K€ suivant un tracé de 8 075 mètres. A fin 2025 nous en sommes à 818 K€ (dont 228 K€ de remises gratuites et hors en-cours immobilisés) pour un linéaire de 6 504 mètres.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle demande de branchement sur la DSP.

b) Faits significatifs

Pour rappel, nous avons effectué un changement de méthode comptable à fin 2023 à la suite de la migration de notre outil concernant les stocks qui ne se basent plus dorénavant sur les données comptables mais sur les données télémétrées du parc citernes présent sur la DSP.

Par ailleurs, depuis cette année, nous avons la possibilité de ressortir le volume consommé non facturé issu de notre outil de facturation. L'évolution de notre outil permettant d'avoir davantage de visibilité sur nos données.

Les 2 micros-réseaux sur la Commune de Valencin sont maintenus dans le patrimoine, nous attendons une validation de la part du TE 38 concernant leurs retraits.

c) Résultats économiques :

Nous constatons une baisse des consommations de 6% par rapport à l'année précédente.

Nous subissons néanmoins un déséquilibre financier sur votre concession également due à la sobriété énergétique de la réglementation RE2020 avec une baisse de la consommation des usagers en moyenne de 15% cette année sur le plan national.

Nous avons proposé de nombreuses solutions d'étalement aux clients en 2025 pour assouplir leur trésorerie.

1 résiliation est à déplorer sur l'exercice et nous constatons 15 nouveaux consommateurs à la suite du raccordement de la Résidence Terrarcane sur le réseau de la Croix Serbinat l'année dernière.

d) Portage CRAC :

Il n'y a pas eu de portage du CRAC de l'année 2025. Un audit poussé sur le développement du réseau a été réalisé en présentiel le 29 septembre 2025.

Nous vous avons transmis par ailleurs, la mise à jour de nos tarifications DSP en avril, août et décembre.

III. Suivi Relation Clientèle – Fiche Contact :

PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Cette organisation permet de coordonner les actions auprès de ses différents Services. Elle suit la vie de ses Concessions notamment sur un plan administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers…), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence…), suivi commercial (enquêtes, densification…).

En ce qui concerne la qualité et les principales mesures mises en place pour améliorer la satisfaction de la clientèle :

- Un Responsable Administratif Collectivités – Christian GOVIGNON est à votre écoute pour toutes problématiques commerciales, administratives et financières sur la DSP.

- Un Responsable Secteur Entreprises & Collectivités – Sylvain ROUSSEL

  Notre Commercial est votre référent pour toute la gestion commerciale de la Concession au niveau notamment de :
  - La prospection
  - La signature des contrats
  - Le suivi, l'accompagnement et la fidélisation des usagers.

- L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local est Luc HEYRIES, Responsable Travaux Réseau (RTIR).

Accueil de la clientèle

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

Espace Innovalia – Bâtiment A
46-48 Chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY

Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sans interruption

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Par ailleurs, nous vous rappelons que la clientèle domestique, collective et professionnelle peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur **www.primagaz.fr** dans la rubrique ***« Accéder à***

votre agence en ligne ». Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'Agence Commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont réalisées au minimum une fois par an. L'année 2025 a été marquée par plusieurs campagnes d'auto relèves auprès des usagers permettant de sécuriser la remontée des index compteurs des usagers mais aussi de régulariser leurs factures estimatives.

Nombre de réclamations en 2025 : 35

- 3 Retards de facturation
- 9 Demandes concernant des régularisations de factures à la suite de l'envoi d'index compteurs des usagers ou pour soldes de tout compte.
- 19 Relances concernant des échéanciers de règlement en retard.
- 2 Demandes administratives (erreur adresse facturation et demande duplicata)
- 1 Demande concernant l'espace client et ses modalités
- 1 Régularisation de solde de tout compte suite résiliation définitive

IV. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/12/2025

Primagaz est titulaire d'une concession de distribution de gaz propane pour une durée de 30 ans sur les communes de Bonnefamille, Charantonnay, Four, Grenay, Oytier Saint Oblas, Roche, Septème et Valencin régie par une convention datée de décembre 2007.

Le premier réseau de la commune de Roche est en service depuis le 31/01/2008.
Le premier réseau de la commune de Septème est en service depuis le 01/02/2010.
Le réseau de la commune de Grenay est en service depuis le 08/10/2010.
Le réseau de la commune de Four est en service depuis le 11/09/2012.
Le deuxième réseau de la commune de Septème est en service depuis le 23/12/2012.
Le deuxième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 01/02/2013.
Le troisième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 24/11/2014.
Les micro-réseaux privés de la commune de Valencin construit par ILIADE HABITAT ont été rétrocédés sur la DSP au 01/01/2025 et sont en service depuis le 12/03/2018 pour le 1er micro-réseau et le 11/07/2018 pour le second.

Les réseaux des Communes d'Oytier Saint-Oblas, Bonnefamille, Charantonnay ne sont pas en exploitation ; il n'y a donc pas de client alimenté par un réseau public de gaz sur ces quatre communes.

Au 31 décembre 2025, on comptait **287 branchements** au réseau de distribution dont **221 usagers consommateurs**.

En 2025, le total en kWh facturés s'élève à **1 581 638 kWh** pour les clients consommateurs.

Commune	Raccordements	PCE actifs au 31/12/2025	PCE actifs créés dans l'année	Résiliations totales (PCE improductif)	PCE en attente de succession	PCE inactifs	KWH facturés
ROCHE	103	65	0	1	0	37	**301 227**
SEPTEME	96	91	0	3	0	2	**612 677**
FOUR	53	36	0	16	1	0	**549 667**
GRENAY	5	0	0	0	0	5	**0**
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	**0**
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	**0**
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	**0**
VALENCIN	30	29	0	0	0	0	**118 067**
TOTAL	**287**	**221**	**0**	**19**	**1**	**59**	**1 581 638**

Certains foyers désirant l'énergie gaz et n'étant pas à proximité du réseau ont eu accès au gaz grâce à la solution individuelle PRIMACONFORT et ont bénéficié du barème Délégation Service Public.

V. Inventaire Technique au 31/12/2025

Le linéaire au 31/12/2025 a évolué par rapport à celui de 2024 intégrant le géoréférencement des sites de ROCHE et SEPTEME. Ainsi, le réseau en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) compte **6 504 mètres linéaires (ml)*** sur l'ensemble de la DSP au 31 Décembre 2025.

La répartition des mètres linéaires sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD 20	PEHD 40	PEHD 63	PEHD 110	PEHD 125	TOTAL
ROCHE	303	522	1 553	0	0	**2 378**
SEPTEME	311	683	412	759	0	**2 165**
FOUR	193	665	368	201	0	**1 427**
GRENAY	27	96	194	0	0	**317**
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	**0**
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	**0**
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	**0**
VALENCIN	97	120	0	0	0	**217**
TOTAL	**931**	**2 086**	**2 527**	**960**	**0**	**6 504**

*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **18** citernes au 31 Décembre 2025.

En ce qui concerne le géo-référencement du réseau, afin de répondre à la Loi anti-endommagement des réseaux (décret art. L123-19-1 du Code de l'Environnement), tout ce qui pouvait être détecté et classé en catégorie A l'a été. Les cas d'inaccessibilité en classe A des réseaux correspondent à un réseau :

- Abandonné
- Inaccessible physiquement (passage en propriété privée ou accès impossible (végétation abondante, nature du sol, présence de lignes électriques brouillant le signal...)).

C'est la société ELLIVA Ingénierie, prestataire de Primagaz et habilitée en tant qu'organisme de télédétection, qui porte la responsabilité de la classe de précision des plans fournis.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
ROCHE (1er réseau)	3 T 200	A	1
ROCHE (2ème réseau)	1 T 600	E	1
ROCHE (3ème réseau)	3 T 200	E	2
SEPTEME (1er réseau)	3 T 200	E	6
SEPTEME (2ème réseau)	1 T 600	E	1
FOUR	3 T 200	E	4
GRENAY	3 T 200	E	1
VALENCIN (1er réseau)	3 T 200	E	1
VALENCIN (2ème réseau)	3 T 200	E	1
TOTAL			**18**

VI. Travaux sur l'exercice 2025

Nous n'avons pas réalisé de nouveaux travaux de raccordements, ni d'extensions.
Afin de préserver la sécurité des sites DSP pour rappel, nous avions transmis un courrier à la commune en date du 15/12/2023 mettant en avant les dispositions législatives en matière de réalisation des travaux sur la voirie. Par ailleurs, nous avons transmis par mailing auprès des Mairies de Four, Septeme, Roche et Grenay ainsi que du TE 38 des encarts de sécurité présentant les mesures de prévention à adopter à proximité d'un réseau ou d'une citerne de gaz en date du 19/06/2025.

Demandes de travaux envoyées avec présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 14
- Nombre de DT : 9
- Nombre de DICT : 10
- Nombre d'ATU : 1

  Soit un total de 34 demandes.

Demandes de travaux envoyées sans présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 7
- Nombre de DT : 6
- Nombre de DICT : 3
- Nombre d'ATU : 3

Soit un total de 19 demandes.

VII. Qualité et Sécurité

Sécurité

La formation des Cadres des « Services Départementaux Incendie Secours » est assurée et suivie par le Département CHSCT de PRIMAGAZ. Cette formation s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces.

Un service d'appel de Sécurité et de dépannage est à votre disposition 24h/24 et 365j par an au numéro vert sécurité suivant :

Ligne Sécurité Primagaz 24h/24 7j/7

08 00 11 44 77 Service & appel gratuits

Visites de surveillance réseau :

Pas de visites de surveillance réseau réalisées en 2025.

Tableau détaillant les VSR :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date Dernière Visite et/ou date prévisionnelle	Fuite détectée
38-GRENAY-18082010-18337	**DSP**	Faite le 19/04/23 Réalisée 02/06/2026	Aucune
38-SEPTEME-25062009-15974	**DSP**	Faite le 15/03/24 Prochaine juin 2026	4
38-FOUR-22032012-20479	**DSP - Route Vaulx Milieu**	Faite le 24/03/24 Prochaine juin 2026	Aucune
38-SEPTEME-05072012-20850	**2494 Route de la Rosière**	Faite le 18/11/24 Prochaine juin 2026	Aucune
38-ROCHE-08112008-1026	**Les Champs d'Or**	Faite le 02/12/24 Prochaine juin 2026	Aucune
38-ROCHE-02012013-21673	**DSP, rue Croix Serbinat**	Faite le 18/11/24 Prochaine juin 2026	Aucune
38-VALENCIN-23052016-27535	**Lot 1 – Alliade Habitat**	Faite le 18/10/24 Prochaine juin 2026	1
38-VALENCIN-24052016-27537	**Lot 2 – Alliade Habitat**	Faite le 18/10/24 Prochaine juin 2026	Aucune

L'exploitation des réseaux de gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou correctives) est assurée par le Service Technique. L'année 2025 a été particulièrement compliquée en termes de surveillance du réseau car nous avons subi le départ de notre technicien en charge de ce secteur. Un nouveau technicien a été recruté en début d'année 2026 pour pallier ce départ.

Pour votre information, notre prestataire de surveillance réseau (SUR) a été missionné dans le cadre de France Gaz Liquide pour intervenir sur toute urgence gaz. Le prestataire de surveillance actuel est l'entreprise COLAS. Les rapports de surveillance vous sont fournis en annexe.

Incidents d'exploitation sur les réseaux concédés :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	20/03/2025	1 Micro-fuite	Arrachage d'un PE	Branchement
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	04/11/2025	Matériel HS	Manque gaz	Régulateur compteur
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	0	0	0	0

Pour votre parfaite information et concernant l'incident du 20/03/2025, nous avons fait une déclaration de sinistre à La Dréal le lendemain de l'incident. Aucune DICT n'avait été réalisée. Les travaux d'intervention ont coûté 972,13 € HT et sollicité le prestataire de surveillance du réseau (l'entreprise Colas) et notre prestataire de maintenance (la société FPS). Vous trouverez le compte rendu ainsi que le courrier transmis au Maire de Septème pour information.

Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau :

On signale un incident dans l'aire de stockage sur la Commune de Septème.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	24/10/2025	4 Micro-fuites	Manque gaz	Limiteur de pression en sortie de cuve
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0
38-VALENCIN-23052016-27535	Lot 1 – Alliade Habitat	0	0	0	0
38-VALENCIN-24052016-27537	Lot 2 – Alliade Habitat	0	0	0	0

On ne signale pas d'autres appels de la ligne sécurité Primagaz sur 2025.
Aucun incident majeur par ailleurs n'est à déplorer sur le territoire de la concession.

Qualité :

Le gaz propane distribué par Primagaz est conforme aux spécifications administratives et aux éventuelles normes professionnelles appliquées usuellement par les opérateurs. Vous trouverez la fiche commerciale propane résumant ces spécifications au sein de ce présent rapport.

Certification des appareils de mesure de la pression, de l'odorisation et du PCS

Concernant la mesure de la pression, il est à préciser que le bon fonctionnement des équipements, des détendeurs de sécurité, des installations raccordées au réseau de distribution est la garantie quotidienne que le gaz fourni est bien délivré à la pression adéquate au point de consommation.
Le produit que nous livrons dans les réseaux répond aux caractéristiques du propane commercial qui sont définies dans les arrêtés du 28 décembre 1966 modifiés par les arrêtés du 10 octobre 1973 et l'arrêté du 3 septembre 1979. Ces arrêtés précisent sa composition et ses spécifications : odeur, masse volumique, pression de vapeur relative, composés sulfurés, corrosion à la lame de cuivre, évaporation. Ils fixent les normes qui doivent être appliquées pour déterminer les spécifications énoncées NF M 40-002 pour le propane. Le propane commercial, à la sortie des raffineries est certifié conforme à la réglementation française, ce que confirment les Douanes lors des contrôles avant de rentrer sur le Territoire.

Le PCS du propane commercial est établi à 13,8 kWh/kg (ou 25,9 kWh/m3) à 15°C et 1013 mbar.
Points de mesures en pression : les nouveaux points de suivi de la pression sont les réservoirs implantés en Délégation de Service Public ainsi que tous les compteurs clients mis en gaz. Au moyen du manomètre, la lecture de la pression peut ainsi être faite par un de nos techniciens lors des visites annuelles ou sur demande d'un client en cas de problème technique.

VIII. Inventaire Physique et Financier

a) Activités de distribution

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

Pour les particuliers :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	Plus de 60.001 kWh

Pour les professionnels :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	De 60.001 à 300.000 kWh
P5	Plus de 300.001 kWh

La répartition des contrats servis sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	***Nombre de contrats servis* au 31/12/2025***						
	Tranche P1	*Tranche P2*	*Tranche P3*	*Tranche P4*	*Tranche P5*	*Tranche P6*	*TOTAL*
ROCHE	40	25	0	0	0	0	**65**
SEPTEME	47	42	0	1	1	0	**91**
FOUR	16	16	0	4	0	0	**36**
GRENAY	0	0	0	0	0	0	**0**
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	**0**
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	**0**
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	**0**
VALENCIN	29	0	0	0	0	0	**29**
TOTAL	**132**	**83**	**0**	**5**	**1**	**0**	**221**

**Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC)*

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	*Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2025*						
	Tranche P1	*Tranche P2*	*Tranche P3*	*Tranche P4*	*Tranche P5*	*Tranche P6*	*TOTAL*
ROCHE	158 549	142 678	0	0	0	0	**301 227**
SEPTEME	141 069	269 461	46 898	155 249	0	0	**612 677**
FOUR*	55 604	74 875	0	419 188	0	0	**549 667**
GRENAY	0	0	0	0	0	0	**0**
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	**0**
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	**0**
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	**0**
VALENCIN	118 067	0	0	0	0	0	**118 067**
TOTAL	**473 289**	**487 014**	**46 898**	**574 437**	**0**	**0**	**1 581 638**

**La valorisation des quantités d'énergies facturées tient compte des consommations 2025 du lotissement Caloon (Jardins du Mail) sur la Commune de Four (tranche P4).*

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	*Recettes d'énergie en € HT en 2025*						
	Tranche P1	*Tranche P2*	*Tranche P3*	*Tranche P4*	*Tranche P5*	*Tranche P6*	*TOTAL*
ROCHE	16 407	14 857	0	0	0	0	**31 264**
SEPTEME	13 574	25 242	3 820	12 644	0	0	**55 280**
FOUR	5 966	7 870	0	35 498	0	0	**49 334**
GRENAY	0	0	0	0	0	0	**0**
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	**0**
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	**0**
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	**0**
VALENCIN	8 906	0	0	0	0	0	**8 906**
TOTAL	**44 853**	**47 969**	**3 820**	**48 142**	**0**	**0**	**144 784**

Pour votre parfaite information, le CA non facturé en provision à la fin de l'année s'élève à 23 448,55 €.

b) Services

Le montant des abonnements pour l'année 2025 s'élève à 26 312 € HT.

Les autres services facturés en 2025 s'élèvent à 3 073 € HT.

c) Recettes par commune

COMMUNE	*Recettes 2025*			
	Recettes d'énergie en € HT	*Recettes d'abonnement en € HT*	*Recettes issues du catalogue de prestations en € HT*	*TOTAL*
ROCHE	31 264	8 400	832	**40 496**
SEPTEME	55 280	11 146	1 481	**67 907**
FOUR	49 334	4 193	477	**54 004**
GRENAY	0	0	0	**0**
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	**0**
BONNEFAMILLE	0	0	0	**0**
CHARANTONNAY	0	0	0	**0**
VALENCIN	8 906	2 573	283	**11 762**
TOTAL	**144 784**	**26 312**	**3 073**	**174 169**

d) Eléments comptables et financiers

Les éléments détaillés sont joints en annexe sous format fichier Excel.

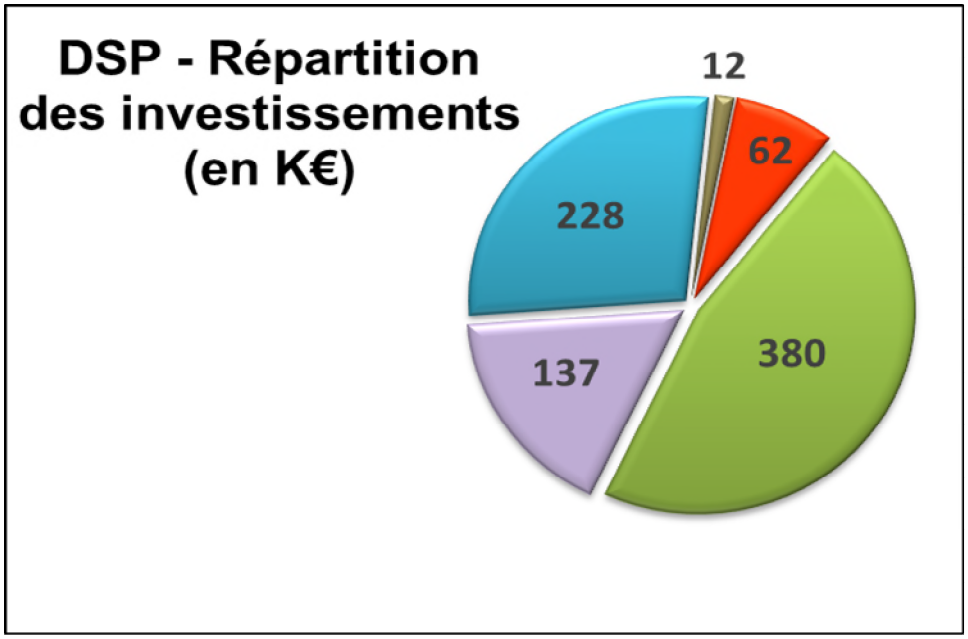
Ils comprennent :

- L'inventaire des ouvrages DSP
- Les charges variables
- Le compte d'exploitation
- Le bilan
- Le compte de stock

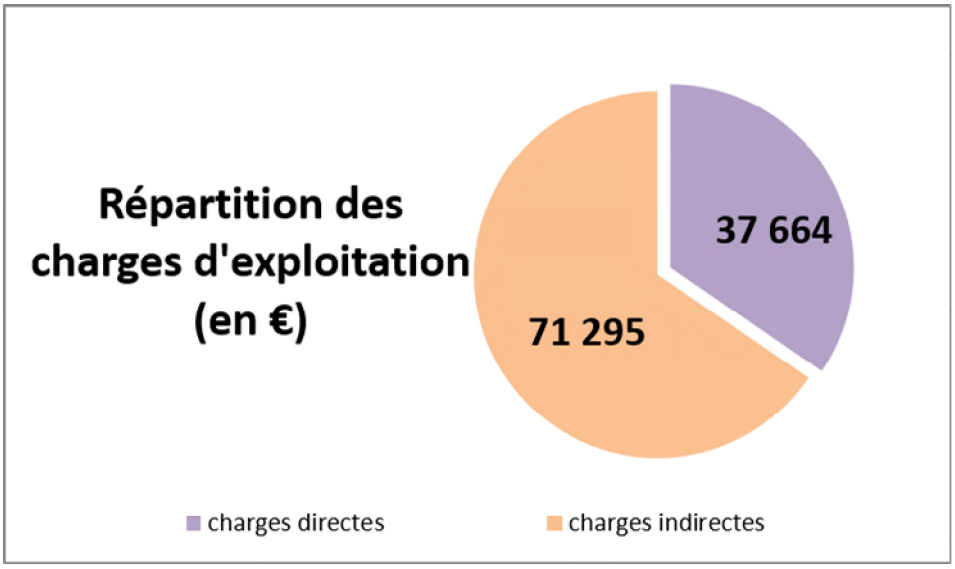
e) Compte d'exploitation

Compte d'exploitation DSP – TE 38			
	ANNEE		
	2025	2024	2023
CHARGES	**108 959**	**128 538**	**153 849**
Autres promotions des ventes			
Amortissements de caducité	21 531	20 139	24 432
Entretien installation gp gplc	6 872	6 949	6 500
Montant des taxes professionnelles et foncières	0	0	0
Redevance concession dsp	8 596	6 229	6 707
Redevance d'utilisation du domaine public	665	626	618
Frais de structure siège	7 107	9 478	6 999
Frais de structure agence	12 139	8 873	8 240
Distribution	18 461	9 804	9 576
Achat gaz	58 485	61 918	67 586
Variation stock gaz	-24 897	4 522	23 193
PRODUITS	**161 585**	**237 706**	**178 765**
Chiffre d'affaires gaz	132 200	210 883	157 632
Abonnement	26 312	25 531	24 407
Autres prestations	3 073	1 292	1 772
Subventions			
RESULTAT	**52 626**	**109 167**	**29 961**

f) Dépenses d'investissements à fin 2025



g) Répartition des charges d'exploitation 2025



IX. Information et Communication

Copie des brochures mise à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur www.primagaz.fr.

X. Annexes

Veuillez trouver ci-joint les éléments suivants :

a. Fiche de Données Sécurité Gaz Propane

b. Plans des ouvrages des réseaux DSP à jour

c. Rapport RSE 2025

d. Rapports techniques (SUR et maintenance)

XI. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.

- Compteur = Dispositif de mesurage placé sous la responsabilité du Concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'usager qui répond à la certification de conformité intérieure.

- CRAC = compte rendu d'activité de Concession

- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Une installation classique usage domestique, la pression est de 37 mbars.

- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'usager, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
    - Surpression de gaz
    - Manque de pression de gaz
    - Excès de débit
    - Il fait office de vanne de coupure manuelle

  Il ne peut se remettre en service qu'après l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.

- DSP = Délégation de Service Public

- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP suivant l'arrêté du 13/07/2000 garantissant le contrat de Concession.

- PCE = point de comptage estimé

- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.

- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.

- PCE improductif = Point de comptage sans contrat actif pour lequel un compteur a été déposé suite à une clôture administrative du dossier client.

- PCE en attente succession = Point de comptage pour lequel une succession a eu lieu, soit à l'occasion de la cession du logement, soit lors du passage de 2 locataires.

- Aire de stockage : Ouvrage de type « stockage gaz » qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.

- Réseau = Ouvrage de distribution du gaz et desservant un même espace géographique public dépendant d'une même Concession.

- Vanne générale = Organe de coupure du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Consommateur bénéficiant d'une installation intérieure de gaz.